

## Déclaration liminaire de l'UNSA Education au CDEN du 25 février 2021

Monsieur le préfet, madame la directrice académique, monsieur le président du conseil départemental, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Dans le contexte inquiétant de la présence de variants du virus qui accroissent le risque épidémique pour tout le pays, y compris en milieu scolaire, des mesures d'assouplissement ont été annoncées le 12 février et actualisées pour la rentrée des vacances d'hiver de la zone A, pour les écoles et établissements.

Cette communication à la profession par le biais de l'actualisation de la FAQ a pour conséquence dommageable de continuer à ôter tout repère aux personnels et les mettre toujours plus sous tension. Bien que l'assouplissement des règles soit conforme aux directives des autorités sanitaires, ce revirement laisse encore une fois les personnels très interrogatifs sur la considération que leur porte leur employeur. Colère et lassitude continuent de prendre le dessus sur des personnels en souffrance et restant sans moyens dégagés pour assurer leur soutien.

Les annonces sont une chose, encore faut-il réussir leur mise en œuvre. **L'Unsa Education** exige qu'elles soient à chaque fois précisées et accompagnées pour ne pas mettre en porte-à-faux les personnels.

Les informations régulières sur la situation sanitaire aux organisations syndicales, comme celle faite par vos soins lors du CTSD du 5 février ou par madame la rectrice le 23 février, sont importantes et nécessaires.

Nous rappelons ici nos demandes, pour qu'aucun des 3 grands axes suivants ne soient négligés, à savoir : clarifier la stratégie et les décisions, donner les moyens aux équipes de mettre en œuvre les objectifs annoncés et anticiper l'évolution des consignes sanitaires en évitant les changements incessants.

**L'UNSA Éducation** rappelle que sa préférence a toujours été le maintien de l'ouverture des écoles et établissements. Toutefois, on ne peut nier les tensions et inquiétudes actuelles avec des conditions sanitaires et professionnelles vraiment difficiles.

Il est enfin nécessaire d'anticiper aussi la préparation de la rentrée prochaine dans ce contexte COVID

L'objet principal de ce CDEN est justement l'étude de votre proposition de carte scolaire pour la rentrée 2021 en Isère pour les écoles.

Avant toute chose, **l'UNSA Education** tient à rappeler son opposition aux mesures de réductions budgétaires dans le second degré qui vont, cette année encore, dégrader les conditions d'enseignement et accentuer la mise sous tension des établissements.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, la dotation de 16 emplois ne permettra pas l'amélioration des conditions d'enseignement de manière substantielle au-delà :

- des dédoublements en REP et REP+,
- de la limitation du nombre d'élèves par classe en grande section,
- de la couverture des besoins liés à l'amélioration du régime des décharges de direction prévue pour la rentrée 2021

La faiblesse de l'enveloppe allouée n'est pas sans conséquences puisqu'elle vous oblige à effectuer de nombreux retraits.

Alors que la crise pèse sur toute la communauté éducative, nous nous attendions à ce qu'un effort soit fait pour accroitre le nombre d'enseignants spécialisés. Les RASED, alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la difficulté scolaire sont fragilisés depuis de nombreuses années. Ces manques ont été remis en évidence, dans cette période où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages.

De même il aurait fallu des moyens en remplacement à la hauteur, en raison de l'impact de la crise COVID, pour permettre le bon déroulé de la formation initiale et continue.

Rien sur ces deux points dans votre proposition pour la rentrée et nous le regrettons fortement.

Au sujet des ULIS, nous constatons une seule ouverture alors que les besoins semblent bien supérieurs.

Le sujet de la direction d'école est une préoccupation majeure de notre organisation. Les avancées en matière de décharges et d'indemnisation sont un premier pas. Nous attendons maintenant un renforcement et un élargissement des mesures dans un plan pluriannuel.

Lors du CTSD du 5 février, l'UNSA Education et les organisations syndicales sont intervenues afin de porter à votre connaissance des éléments complémentaires pour que les choix faits le soient de la manière la plus transparente et la plus équitable possible. Vous avez d'ores et déjà pris en compte certaines propositions. Nous vous demandons cependant de garder un œil attentif sur les autres situations évoquées en séance afin d'anticiper au mieux la préparation de rentrée pour les écoles concernées.

Pour l'UNSA Éducation

Françoise Vichier-Guerre

Serge Ravel